

Rassemblés dans le Christ



**DONNONS
À NOTRE ÉGLISE
LES MOYENS
DE RAYONNER
ET D'AGIR.**

Collecte du Denier
2022

donnons-nice.catholique.fr

J'AIME MON ÉGLISE, JE DONNE !

> JE DONNE PAR CHÈQUE :

30 € 80 € 100 € 250 €

autre : €

Il vous suffit de remplir vos coordonnées dans la partie droite de ce bulletin et de l'envoyer accompagné de votre chèque, à l'ordre de l'Association diocésaine de Nice.

> JE DONNE EN LIGNE SUR :

donnons-nice.catholique.fr

C'est simple et sécurisé !



> JE DONNE PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :

Un moyen d'aider l'Église toute l'année.

Retrouvez toutes les explications au verso.

DE LA PART DE : Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Paroisse

E-mail (facultatif)

Je souhaite recevoir les actualités du diocèse

Année de naissance (facultatif)

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées pendant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un e-mail à ecnomat@nice.catholique.fr.

PARCE QUE J'AIME L'ÉGLISE : JE DONNE JOYEUSEMENT !



L'OBOLE DE LA VEUVE
(MARC XII, 41-44)

|| En vérité, je vous le déclare, cette veuve pauvre a mis plus que tous ceux qui mettent dans le tronc. Car tous ont mis en prenant sur leur superflu ; mais elle, elle a pris sur sa misère pour mettre tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. ||



**2^e LETTRE DE SAINT PAUL
AUX CORINTHIENS (9, 6-7)**

|| Frères, rappelez-vous le proverbe : à semer trop peu, on récolte trop peu ; à semer largement, on récolte largement. Chacun doit donner comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte ; car Dieu aime celui qui donne joyeusement. ||



**MGR ANDRÉ
MARCEAU**

Évêque de Nice

|| **L'Église vous aime.
Aimez-la et soutenez
ceux qui la font vivre car
ils ont besoin de vous...** ||

**GRÂCE
À NOS 9 000
DONATEURS,**

les prêtres,
les salariés et les
bénévoles sont
présents chaque jour
pour vous préparer
aux grands moments
de votre vie et vous
accompagner sur votre
chemin de foi.

**Donner, c'est aussi
une manière
de leur dire MERCI !**

GRÂCE À VOTRE DON, CELA DEVIENT POSSIBLE !



Être présent, chaque jour, pour chacune et chacun

« Le Denier de l'Église représente 44 % des recettes de la paroisse. Grâce à vos dons et votre générosité, vous contribuez au traitement de vos prêtres et, en les soulageant sur les questions financières, vous leur permettez d'être plus disponibles pour les tâches d'évangélisation et d'accompagnement de ceux qui en ont besoin. »

Père Paul Bao Dinh Ly,
curé de la paroisse Saint-Pierre-du-Brusc



Participer à la vie des services diocésains

« Grâce au Denier de l'Église, des laïcs salariés peuvent œuvrer dans les services pastoraux diocésains. Au sein du Pôle Solidarités nous avons en particulier des équipes qui se consacrent à la pastorale de la santé, en visitant les malades dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite ou à domicile. La formation de ces équipes doit être sans cesse actualisée pour assurer au mieux leur mission. »

Marie Isnard-Salviati,
coordinatrice du Pôle Solidarités

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

En 2021, l'Église
de Nice,
c'est notamment :

140
prêtres

5
séminaristes

120
laïcs salariés
en mission pastorale
et administrative

23
religieux

Donner,

UN GESTE DE GRATITUDE

VOTRE DON MANIFESTE VOTRE APPARTENANCE À L'ÉGLISE ET VOTRE DÉSIR D'ENCOURAGER SA MISSION.

Votre contribution au Denier de l'Église est une offrande pleine de gratitude envers tous ceux qui s'engagent pour annoncer et faire vivre l'Évangile dans le diocèse de Nice.

Ainsi, plus que le montant de votre don, c'est surtout la participation du plus grand nombre à la vie concrète de l'Église qui compte.



DONNER RÉGULIÈREMENT, C'EST PRATIQUE !

Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien, en donnant **de plus petites sommes, plus régulièrement**. Ce mode de soutien assure au diocèse des ressources au rythme de ses dépenses mensuelles.



DONNER EN LIGNE, C'EST SIMPLE !

En quelques clics, vous avez la possibilité de faire un don en ligne ou de souscrire à un prélèvement automatique. Vous pouvez ainsi donner une fois ou tous les mois grâce à ce rythme sécurisé. **Rendez-vous sur : donnons-nice.catholique.fr**



DONNER À L'ÉGLISE, C'EST AVANTAGEUX !

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez désormais d'une réduction d'impôt de **75 % du montant de votre don**, dans la limite de 554 € de dons à l'Église et de 66 % au-delà. Vous recevrez un reçu fiscal pour bénéficier de votre réduction.



Association diocésaine de Nice : 23 avenue Sévigné • CS 61110 • 06105 Nice cedex 2
04 92 07 80 30 • nice.catholique.fr



JE CHOISIS DE DONNER RÉGULIÈREMENT AU DENIER !

Mandat de prélèvement SEPA à dater, à signer et à envoyer, accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire, dans l'enveloppe retour.

J'autorise l'Association diocésaine de Nice à envoyer à ma banque les instructions suivantes pour que celle-ci débite mon compte :

- chaque mois, de 10 € 15 € 30 €
 autre : €
- chaque trimestre, de 30 € 45 € 90 €
 autre : €

Je joins à ce mandat mon RIB.

> INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE :

Association diocésaine de Nice
ICS : FR40ZZZ434141

L'Association diocésaine de Nice vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

MES COORDONNÉES :

Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail (facultatif) :

Je souhaite recevoir les actualités du diocèse.

Fait à Signature : (obligatoire)

Le / /

INFORMATION À COMPLÉTER PAR LE DIOCÈSE :

RUM : (ne pas remplir)